

Le Curtivesien

Magazine municipal du village de

Corveissiat

Janvier 2023 - N° 8



Sommaire



- 1 Mot du maire
- 2 Hommage à Hubert Curvat
- 3 Le carnet
- 4 Nos réalisations en bref
- 6 Point budgétaire
- 7 Le centre village
- 8 Réhabilitation du local commercial
- 9 Station d'épuration
- 10 Energie
- 11 Les projets
- 12 Bibliothèque
- 13 École
- 14 Programme alimentaire
- 15 Action sociale
- 16 Le centre de secours
- 18 Valorisation du patrimoine
- 20 La gestion des déchets
- 21 L' Amicale des donneurs de sang
- 22 L' Amicale des sapeurs-pompiers
- 23 Les randonneurs de Corveissiat
- 24 L' Asesme
- 25 Les amis du l'ancien lavoir de Lavillat
- 26 La Montagnarde - La société de chasse
- 27 Le sou des écoles
- 28 Le Curti'Festif
- 29 L' ensemble «Arc en Ciel» - Le troupeau de motards
- 30 Le Judo Club du Haut Revermont
- 31 Club de l'amitié - RM Rallye Sport
- 32 Club de Tennis de Corveissiat



Magazine municipal annuel
N° 8 - Janvier 2023

Directeur de la publication :
Jonathan GINDRE

Les photos des associations n'engagent qu'elles,
la municipalité décline toute responsabilité.

Conception / impression :
Imprimerie Moderne - Bourg-en-Bresse
Tirage : 350 exemplaires
Ce bulletin est imprimé sur du papier certifié
PEFC 100% issu de forêts gérées durablement





Mesdames, Messieurs, chers Curtivessiens,

Dans ce nouveau bulletin municipal, vous verrez que l'avenir se prépare dès aujourd'hui, que les élus travaillent à définir les axes de développement stratégiques du village, que le gîte communal se modernise, le local commercial se rénove, le nouveau city stade arrive. Votre Conseil Municipal travaille sans relâche au sein de la commune comme de l'agglomération pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité. C'est pourquoi nous avons déjà développé par exemple un dépôt de pain et que depuis le début de cette année nous augmentons la durée et la qualité des services périscolaires avec une garderie scolaire ouverte à partir de 6h30 le matin et une fermeture à 19h.

Pour maîtriser les coûts en énergie, nous avons adopté un plan de sobriété et des actions plus structurelles comme les réflexions sur la rénovation de nos bâtiments. Vous aussi vous pouvez le faire, consultez la rubrique du bulletin sur les aides que vous pouvez mobiliser.

Nul doute que 2023 confirmera la bonne vigueur de notre tissu associatif et je vous invite plus que jamais à ne pas baisser les bras et à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale.

Enfin cette nouvelle année devra nous permettre de renforcer nos liens, d'apprécier de nous retrouver aux réunions publiques ou conseils de proximité ; mais aussi avec convivialité autour d'un verre sur le marché ou à l'une des manifestations.

L'ensemble des élus et des agents de la commune se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.

Jonathan GINDRE
Maire

Homage à Hubert Curvat



Le 20 octobre dernier lors du conseil municipal, Monsieur le Maire et l'ensemble des conseillers ont rendu hommage à Hubert CURVAT décédé le 21 septembre 2022.

Engagé dans la vie publique depuis 1965 comme conseiller municipal puis 1er adjoint en 1971 avant d'être élu Maire en 1974 jusqu'en 1989. Il a marqué la vie de notre commune notamment par l'épineux chantier du remembrement et la mise en place du plan d'occupation des sols. Ces dossiers symboliques d'une époque et d'un intense travail ont permis la structuration du village ouvrant la possibilité à son développement. Son dévouement pour notre village, nous devons le saluer et l'honorer en poursuivant à notre tour l'évolution du village. Maire honoraire de la commune, ayant exercé au moins trois mandats, il était pleinement investi dans la vie de notre commune notamment auprès du milieu agricole où il a facilité l'installation de plusieurs jeunes agriculteurs. Son investissement sera récompensé par la décoration de chevalier du mérite agricole.

Enfin son engagement se traduisait aussi par sa participation au sein des sapeurs-pompiers de la commune.

Il est important de commémorer son souvenir dans ce bulletin municipal et nous adressons toute notre sympathie à son épouse Simone ainsi qu'à toute sa famille.



Bienvenue à eux !

- * Joy, Marilyn, Karyn BONDOUX
née le 12/01/2022 Fille de Mickaël BONDOUX
et de Anastasia GOURDOUL
- * Amélys, Rose, Vivianna ACETO
née le 22/04/2022 Fille de Johann PICARD et
de Lise ACETO
- * Louis DELOBEL
né le 25/06/2022
fils de Geoffrey DELOBEL et de Lola EVIEUX
- * Arsène, Polyte MARECHAL
né le 27/06/2022 fils de Stéphane MARECHAL
et de Alice PERESSIN
- * Basile, Gawen DURIS
né le 04/08/2022
fils de Maxime CHERVET et Florence DURIS
- * Eyden BOTIA
né le 20/08/2022
fils de Samuel BOTIA et de Stacy MONTALVA

Félicitations à

- * Le 25/06/2022 :
Eric LEBRUN & Emmanuelle ROLLAND
- * Le 16/07/2022 :
Niky YA & Jennifer LY
- * Le 13/08/2022 :
Frédéric MANTILLERI & Claire BOUTEILLER
- * Le 06/08/2022 :
Florent GUILLERMIN & Julie JANODET
- * Le 20/08/2022 :
Mickaël POMMIER & Honorine CURVAT

Parrainage civil :

- * Louise DUGRENOT le 10 Septembre 2022
- * Arthur AMBLARD le 1^{er} octobre 2022

Nous regrettons le départ de :

- * Le 26/04/2022 : François MAIRE
- * Le 04/08/2022 : Sylvain TOURNERIE
- * Le 31/08/2022 : Bernard BOUILLER
- * Le 21/09/2022 : Hubert CURVAT
- * Le 22/12/2022 : Danielle MICHOUX



➔ Le Pignon Picard

La commune a pu réaliser en début d'année la reprise du mur mitoyen que nous avons avec Monsieur Picard rue de l'église afin de supprimer les infiltrations d'eau qu'il pouvait subir. Voilà enfin un dossier terminé !

➔ Le clocher de l'église

Le clocher de l'église faisait l'objet d'une attention des élus depuis 2019. Il aura fallu attendre 2022 pour que Damien Charpente puisse venir reprendre les arêtières du clocher avec leur remplacement et remise de tuiles vernissées. Un long travail qui s'est terminé en décembre 2022. L'évolution du projet nous a amené à réaliser une économie de près de 30 000€ sur le projet initial. Nous espérons qu'il pourra ainsi durer plusieurs décennies !

➔ Aménagement de la cour enherbée

Vivre à la campagne et faire toutes ses récréations sur du bitume? Cela n'était pas satisfaisant d'autant plus que nous avions un espace sous exploité et que nous connaissons des températures compliquées par l'effet de la chaleur sur le bitume avec le soleil. C'est pourquoi les élus ont choisi de réaliser un aménagement d'une cour enherbée à l'arrière de l'école. Les enfants peuvent ainsi se mettre plus facilement à l'ombre et développer d'autres jeux. Nous sommes ravis de voir que l'équipe enseignante s'est appropriée l'espace avec la mise en place d'un petit potager. Nous remercions le Sou des écoles pour avoir pu dessiner des jeux dans la cour avant de l'école.



➔ Columbarium

Né d'un projet du mandat dernier, pour répondre aux évolutions de sépultures, un columbarium a été créé en annexe du cimetière de Corveissiat. Ce lieu où le temps semble s'arrêter pour se recueillir en toute quiétude n'était pas terminé. C'est dans cet esprit que nous avons en 2022 installé un portail permettant de fermer l'espace ainsi que le cimetière. Pour faciliter l'utilisation de l'espace, un robinet a été mis en place du côté du columbarium. Cette année, nous aurons à poursuivre ce travail en reprenant le revêtement intérieur du columbarium. Nous devrions pouvoir aménager un banc ainsi que l'enherbement de l'espace.

➔ City stade (en cours)

Mis au budget 2022, la commune a fait le choix d'investir sur le remplacement du city stade. Il sera installé au printemps prochain en raison de l'allongement des délais de livraison. Nous organisons les espaces avec un city stade réservé au moins de 15 ans et des cages de foot mises en place vers les Charmilles pour les plus grands. Le skatepark sera aussi déplacé à terme vers la zone de loisirs pour plus de cohérence d'utilisation par rapport à l'âge et ainsi revoir l'ensemble de la place afin d'en faire un îlot de verdure au cœur du village.

➔ Modernisation du gîte

La commune dispose d'un gîte communal sur les hauteurs d'Arnans. Ce gîte est désormais ouvert toute l'année car nous avons trouvé des solutions pour répondre à un hypothétique besoin de logement de secours. Le taux d'occupation à plus de 60% sur 364 nuits est très satisfaisant ! Dans le cadre de notre stratégie de développement de l'attrait touristique, la commune a fait le choix de la modernisation du gîte avec une reprise des peintures, du mobilier et de la décoration. Nous avons transformé la salle du basen jardin d'hiver faisant pleinement partie du gîte. La salle restera ouverte lors d'une sépulture à l'église d'Arnans. Ces travaux nous ont donné l'occasion de lui attribuer un nouveau nom issu de la consultation des habitants qui ont largement plébiscité le nom de L'escapade en Revermont. Le conseil municipal a réactualisé les tarifs du gîte pour le grand public mais aussi pour les habitants. Si vous souhaitez le réserver pour accueillir vos amis ou famille, contactez la mairie pour bénéficier d'un tarif préférentiel. Une journée porte ouverte sera proposée cette année pour découvrir le gîte !



Chaque année le conseil municipal construit et adopte un budget prévisionnel. Rien de bien simple en ces périodes troublées sans connaître d'avance les évolutions impactant le budget comme l'inflation qui évolue chaque mois.

En fonctionnement, nous avons prévu **une hausse du budget électricité mais celui-ci reste stable étant protégé par un bouclier énergétique** du fait que nous soyons une petite collectivité. En revanche nous avons dû augmenter de 41% notre budget combustibles essentiellement pour les chaufferies de l'école-mairie et de la salle des fêtes. Nous avons également ajusté au mieux des besoins, le budget de l'école et celui de la bibliothèque permettant de soutenir la dynamique de la bibliothèque avec les animations proposées mais aussi l'accueil des enfants de l'école. Nous avons eu plus de locations du gîte communal grâce à la commercialisation toute l'année.

En matière d'investissements, le budget 2022 s'était concentré sur la réhabilitation du commerce avec un budget prévisionnel d'environ 300 000€ dont 20% à la charge de la commune. Nous aurons sans doute à réajuster notre financement en fonction de l'inflation sur l'année 2023. Pour le clocher de l'église, le retard peut avoir du bon ! Nous avons ainsi réalisé **une économie de près de 50% sur la prestation initiale** qui nous permet à nouveau de provisionner le changement du camion de la commune.

En 2023, nous aurons à poursuivre les actions engagées; mais aussi à améliorer **notre cadre de vie** en fonction **des retours des différents conseils de proximité**. S'il est impossible à cette heure-ci de fixer le budget de cette année, les élus ont pu évaluer la priorité des investissements 2023 qui se concentre sur **le local technique** qu'il nous faut trouver, acheter, louer, ou construire. Nous aurons à avancer sur le **projet de la rénovation énergétique de la salle des fêtes** afin de bénéficier du nouveau plan d'équipement territorial de Grand Bourg Agglomération qui va se mettre en place et ainsi solliciter les financements nécessaires pour le faire.



Le centre village, au cœur de nos réflexions d'avenir !

Notre village est porté par son histoire et il nous appartient de l'écrire dans son avenir. C'est avec cette philosophie que les élus ont souhaité lancer une étude de programmation urbaine sur le centre village.

Notre village est composé de trois pôles :

- **le pôle loisirs** : situé au fond de la zone d'activité et du point d'apports volontaires avec deux salles (Local des associations et salle des Charmilles) , un ancien stade de foot, deux terrains de tennis.
- **un pôle festif / commercial** : situé autour de la place Charles Blétel au bord de l'axe routier principal avec la RD 936. Il comprend un commerce en cours de réhabilitation et la salle des fêtes. Il accueille aussi chaque vendredi le marché. Il permet un parking gratuit important sur la commune.
- **un pôle administratif** : poumon de la vie de la commune plus au cœur du village avec l'école, les services périscolaires, la bibliothèque, l'agence postale communale / dépôt de pain et la mairie.

Pour rappel nous avons fait l'acquisition du tènement Falquet au-dessus de l'église de Corveissiat dont la démolition est intervenue en 2020. Depuis nous avons fait l'acquisition de deux maisons rue de la fruitière nous permettant d'avoir la totalité du foncier sur cette rue. L'étude lancée auprès du cabinet d'études Berthet Liogier a pour objectif de doter le village d'une ligne directrice, une projection sur les 30 prochaines années afin de pouvoir trouver une cohérence dans le développement du village. **Ce projet est celui des habitants.** Si les élus ont planché sur le sujet, se sont bien les habitants réunis pour une balade urbaine le 1er octobre qui ont pu partager leur ressenti sur la situation actuelle du village et émettre leurs envies pour demain. Depuis nous avons poursuivi le travail de structuration et de projection du village.

Nous remercions les habitants qui se sont mobilisés malgré la pluie pour nourrir le projet, orienter les choix.

Il nous faut à présent pouvoir vous présenter le résultat de l'étude qui donnera les orientations de l'aménagement du centre village. Nous vous donnons **rendez-vous très prochainement** pour une réunion publique.

Cette étude ne fige pas les choses dans le marbre bien évidemment mais elle apporte de la lisibilité dans les choix que les différents élus auront à faire pour les prochaines décennies et cela porté par les habitants.



En septembre 2021, La Pat de l'Ours résilie par anticipation son bail avec la commune sans vendre son fond de commerce. La commune fait le choix de racheter la licence IV pour éviter son départ dans une autre commune du département. Les élus sont convaincus rapidement qu'il nous faut maintenir un commerce sur notre commune; qu'un bar restaurant est un lieu de lien social, mais aussi de services et tout simplement de vie dans le village. Nous commençons par faire nettoyer le local durant deux jours par une société de nettoyage.

Dès le mois de novembre nous prenons attache auprès d'un architecte pour entamer des travaux. Et là tout devient plus long... et en tout cas plus long que ce que chacun d'entre nous peut espérer. Il faut faire des diagnostics de structures, d'amiante, de plomb... La structure avait été créée en 1992 sous le mandat de Didier GUILLOT pour permettre l'installation d'un boulanger et d'un multiservice. L'histoire du bâtiment a transformé son usage. 30 ans plus tard, nous devons mettre aux normes ce bâtiment et le rendre conforme à son utilisation actuelle. **De ce fait, ce sont d'importants travaux qui vont être engagés pour reprendre la performance énergétique du bâtiment, la conformité de l'électricité et les réseaux défectueux.** Nous travaillons également à repenser la disposition du local et même à créer un second local sur un espace inutilisé si ce n'est une tolérance pour un logement.

Tout ceci prend du temps et conjointement il

nous faut solliciter des financements auprès des différents partenaires potentiels afin de limiter l'investissement de la commune à la hauteur de 20% du coût de l'opération. Nous avons ainsi en 2022 consacré notre budget à ces dépenses qui se réaliseront en 2023 pour la plus grande partie. Au moment où cet article est rédigé, **nous espérons un lancement des travaux au printemps 2023.** Les "P'tites Nouvelles" de l'année viendront compléter ces informations.

Parfois, il existe des opportunités dans la vie qu'il ne faut pas laisser passer et même si cela bouscule ce qui avait été imaginé. Monsieur le Maire a rencontré, à leur demande, les gérantes de l'Auberge de Thoire dans le village voisin. De longues discussions ont amené à construire une envie réciproque de travailler ensemble. Il s'agit d'une réelle opportunité pour la commune car il n'est pas facile de relancer un commerce qui a fermé et avec lequel il y avait une rupture avec les habitants. Sandrine et Nadia bénéficient d'une réelle expérience en qualité de maître restaurateur mais aussi d'une notoriété locale facilitant la relance du commerce. **Notre intérêt c'est de pouvoir retrouver un commerce durable et aussi un loyer pour augmenter les produits de la commune.** Elles nous suivent dans chaque étape de ce projet et par chance acceptent de nous attendre !

Pour terminer nous aurons à déterminer l'avenir du second local qui pourrait accueillir une nouvelle activité. A vos idées !



La commune de Corveissiat dispose de trois stations d'épuration mais il n'y en a pas pour couvrir les rejets des eaux usées du centre bourg et de Lavillat. Aujourd'hui, si nous avons bien un réseau d'assainissement collectif, il n'y a aucun traitement apporté ; ce qui implique un rejet en milieu naturel. Durant plusieurs décennies, pour éviter des investissements lourds, nous avons bien voulu nous convaincre, par une très vieille étude, que la longue chute des eaux usées permettait de ne pas polluer la rivière. Aujourd'hui cela n'est plus entendable face aux **enjeux environnementaux dont nous avons la responsabilité** et c'est bien dans ce sens que les services de l'Etat ont bloqué le développement de la commune au travers du plan local d'urbanisme. Si le maintien de l'école primaire peut faire consensus, la valorisation financière de nos biens par un **village attractif qui se développe** est aussi compréhensible de tous; alors il nous faut agir et construire une nouvelle station d'épuration.

Depuis 2019 c'est la communauté d'agglomération Grand Bourg Agglomération qui dispose de la compétence. Dans le cadre de sa programmation pluriannuelle des investissements mis en place en 2021, le niveau de priorité de la station d'épuration de Corveissiat est élevé et nous permet d'avoir des travaux rapidement. **Le budget de la commune n'est pas impacté car les coûts d'investissement et de fonctionnement sont portés par Grand Bourg Agglomération.** Une réunion publique de présentation du projet ainsi qu'un échange

de questions et d'avis ont eu lieu le 23 novembre dernier. Vous pouvez retrouver la présentation sur notre site Internet. La station d'épuration sera construite à l'entrée du village venant de Bourg en Bresse en face de la caserne des pompiers. Le choix de cette installation par Grand Bourg Agglomération permettra d'utiliser une zone réservée pour l'installation d'équipement au regard du plan local d'urbanisme (Zone d'utilité publique). De plus, elle se situera dans un environnement artificialisé ; et offrira à la commune une opportunité de supprimer une friche. Enfin le tènement se situe à proximité de la zone de collecte des effluents et a une incidence moindre sur le milieu récepteur. C'est l'Agglomération qui a fait l'acquisition du terrain. **Le montant des travaux est estimé à 1 125 000 €.** Il comprend la construction d'une station d'épuration plantée de roseaux, d'un poste de refoulement des eaux usées en point bas et d'un bassin tampon enterré pour gérer les temps de pluie.

Une mise en séparatif du réseau sera faite d'ici 5 à 10 ans avec la construction d'un nouveau réseau des eaux usées et le passage du réseau unitaire (actuel) en réseau d'eau pluviale. Il appartient à chacun de réaliser des travaux de mise en séparatif en domaine privé. Il est donc possible d'anticiper ces travaux lors d'aménagement de vos espaces privés avant la réalisation des opérations sous domaine public.

Les travaux devraient durer toute l'année 2023.

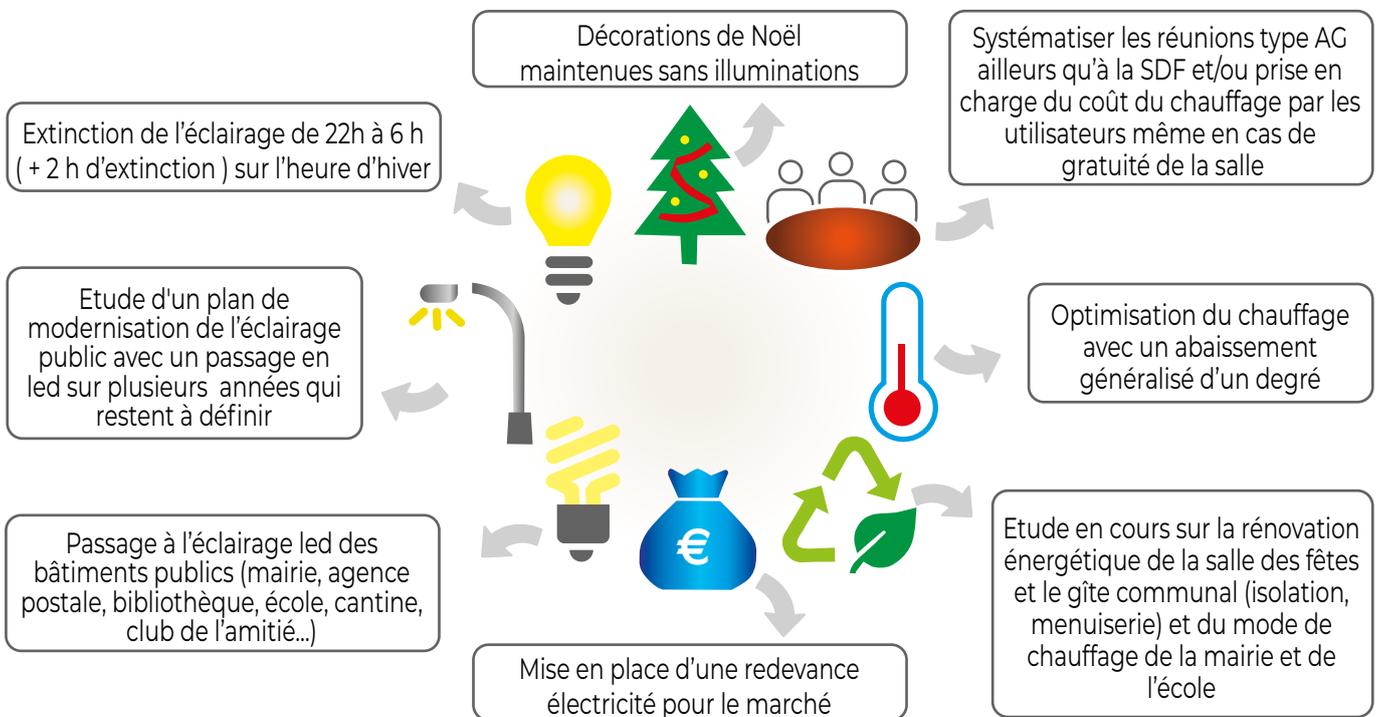


Politique énergétique

Née d'une volonté politique affirmée du conseil municipal, nous menons des actions qui visent la sobriété énergétique mais aussi l'optimisation de son usage. C'est le sens de l'extinction de l'éclairage public depuis 2019 de 23h30 à 5h30 et des études de performance énergétique ayant permis de reprendre le chauffage de nos anciens bâtiments, pas toujours facile à gérer.

Le contexte actuel nous amène à accélérer nos actions avec des mesures simples mais efficaces comme l'extension du temps d'extinction de l'éclairage public de 22h à 6h en hiver, le changement progressif de l'éclairage des bâtiments par un passage en led. Nous travaillons à des évolutions du mode de chauffage de nos bâtiments. A présent, il nous faut avancer sur la rénovation énergétique des bâtiments (isolation + chauffage) afin de nous inscrire dans une démarche de sobriété énergétique avec dès cette année la reprise de l'isolation du local commercial pour 100 000 € .

Nous avons lancé une étude sur la salle des fêtes avec un coût estimé à 200 000 € et sur le gîte communal.



Rénovation énergétique pour les particuliers

Vous rénovez ?

L'Agglomération vous aide !

Grand Bourg Agglomération

accompagne et finance la rénovation énergétique des logements via le service « Mon Cap Energie ».

Rappel des dispositifs existants :

- . Fonds isolation : Isolation des façades, de la toiture, des planchers, des combles, remplacement des portes et fenêtres
- . Fonds énergies renouvelables : Équipements utilisant la biomasse (poêles à granulés, bois), géothermie, éolien, solaire

Pour obtenir ces aides, l'accompagnement Mon Cap Energie est obligatoire.

Pour bien rénover, rien de mieux que d'être bien accompagné. C'est le rôle de Mon Cap Energie qui est le passage obligé pour bénéficier des aides.

Un conseiller se déplacera à votre domicile pour dresser un état des lieux complet des travaux à prévoir. Il en coûtera 149€ pour le porteur de projet. Chacun est ensuite libre de choisir l'artisan qu'il souhaite sous réserve qu'il soit labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement).

Qui contacter ? ALEC Ain - Mon Cap Energie
Tél : 04 74 45 16 49 - www.moncapenergie.fr



Sans présager des choix des élus lors du vote du budget et notamment sur la priorisation des investissements, nous avons des actions à mener :

➔ Local technique

Le Département de l'Ain avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) vont réhabiliter la caserne de pompiers de la commune. Nous nous réjouissons de ces travaux pour la pérennité de la caserne sur la commune. Le besoin de place en est la conséquence.. C'est pourquoi nous aurons dans un premier temps à faire du tri, à répartir dans les bâtiments disponibles de la commune le matériel de Lionel. Cela ne sera pas suffisant et durable, c'est pourquoi nous poursuivons notre recherche de local technique en construction ou en location.

➔ Aménagement St Maurice

Il est agréable de constater que notre patrimoine attire des visiteurs pour apprécier nos randonnées et notamment nos belvédères mais aussi notre patrimoine historique avec l'église de Saint Maurice d'Echazeaux. Il est apparu nécessaire à la commune de revoir l'aménagement du hameau pour permettre d'assurer le bon équilibre entre quiétude de vie des habitants et l'accueil des touristes de passage. C'est

dans ce contexte qu'une concertation a été proposée par la commune et le CAUE de l'Ain qui a mené un atelier le 17 septembre dernier. Celui-ci a permis de dresser l'état plus général du hameau et il sert de base de travail pour les élus .

➔ Signalétique et mobilier urbain

Nous souhaitons définir un ensemble cohérent qui marque l'identité de la commune quel que soit le lieu où nous puissions nous trouver, tout en permettant une meilleure visibilité des lieux ou des espaces afin d'accompagner le visiteur sur notre commune pour mieux se repérer mais aussi apprécier le charme et le dynamisme de la commune. Un groupe de travail a été mis en place pour définir les besoins, le type de mobilier et de signalétique.

➔ Rénovation énergétique

Comme évoqué dans l'article sur la politique énergétique, nous souhaiterions pouvoir investir dans l'isolation de la salle des fêtes construite en 1956 et qui n'a pas connu d'amélioration notable. Il nous faut travailler sur cette passoire énergétique pour envisager par la suite un changement du mode de chauffage (en espérant que la chaudière au fioul ne nous lâche pas avant). Nous travaillons dans le même ordre d'idée sur le gîte communal.



La commune de Corveissiat a la chance de pouvoir disposer d'une bibliothèque municipale dirigée par Angèle LE BON qui déploie une grande énergie pour dynamiser cet espace à destination des petits et des grands. Son engagement s'inscrit aux côtés de bénévoles qui participent pleinement à tenir ce lieu ouvert mais aussi à l'animer. Merci à eux pour leur engagement.

La bibliothèque est ouverte au public les mardis de 15h à 19h et les samedis de 10h à 11h30.

Si vous aussi, vous souhaitez proposer des ateliers découvertes à la bibliothèque (loisirs créatifs, bricolage, cuisine, sciences, arts...), contactez-nous !

2022, une année solidaire et festive !

Vous avez fait preuve de solidarité avec plus de 40 familles qui ont pu bénéficier de **boîtes de Noël solidaires** au travers de la collecte effectuée en partenariat avec l'Atelier Eco Citoy'Ain, au profit

du **Secours Populaire Français**. Enfin vous avez répondu à l'appel de Grand Bourg Agglomération pour la **collecte en solidarité au peuple ukrainien**, qui a permis de faire don de 5 cartons remplis de produits de soins et du matériel de secours. Un bel élan à Corveissiat grâce à vous ! Simplement Merci

De nombreuses animations ont été proposées tout au long de l'année avec les ateliers et lectures de contes, de la calligraphie et autres loisirs créatifs ; des jeux avec les malles thématiques adultes et enfants ; de la musique avec les instruments ; des essais de liseuses et tablettes numériques ; des expositions et tables thématiques...

Nous avons été au rendez-vous de la **fête du court-métrage** en diffusant une sélection de films courts aux écoliers de l'école primaire. **La bibliothèque est très investie auprès de l'école** avec l'accueil des classes toutes les deux semaines pour sensibiliser les enfants à la lecture. L'année 2022 a été marquée par l'aboutissement de l'écriture d'un recueil de nouvelles policières avec la classe des CM.

Une offre toujours enrichie et gratuite !

La bibliothèque dispose d'un fond documentaire en propre grâce au budget alloué mais nous bénéficions également d'un renouvellement chaque mois grâce à la bibliothèque départementale. Le cinéma en VOD et l'autoformation multimédia gratuits font leur entrée à la bibliothèque avec plus de 15000 films et 200 formations multimédia, accessibles à tous. Profitez-en !

Une bibliothèque qui se veut éco-responsable !

La bibliothèque bénéficie aussi du passage en led de son éclairage mais c'est aussi un travail sur la réduction des couvertures plastiques.

Quelle bibliothèque demain ?

Le Département de l'Ain est en réflexion pour de belles avancées sur le développement des bibliothèques au travers de la grande enquête qu'il a menée : Quel devenir pour les bibliothèques de demain ?

La commune travaille aussi à définir un projet culturel pour Corveissiat dont la bibliothèque municipale en sera le cœur. La réflexion est en cours !



Cette année 2022 a encore été rythmée par les protocoles sanitaires, notamment pour ce qui concerne directement la mairie : la cantine et la garderie. Le fait marquant de la rentrée est la **hausse de la fréquentation de nos services**, ce dont nous nous réjouissons. Cela montre le réel besoin en milieu rural de pouvoir apporter des solutions aux familles. Soucieux de cela, nous avons décidé de **renforcer l'équipe en recrutant un nouvel accompagnateur périscolaire** (en cours de recrutement au moment de l'écriture de l'article) afin d'augmenter le temps d'accueil en garderie en passant **le matin à 6h30** au lieu de 7h15 et le soir **jusqu'à 19h** au lieu de 18h30. Ce recrutement nous permet aussi d'améliorer l'encadrement car si Françoise gère au mieux, l'augmentation du nombre d'enfants nécessite plus d'encadrement notamment à la cantine avec trois personnes pour assurer le service. **A noter que les tarifs restent**

inchangés et ce depuis 2015 !

La Mairie apporte son soutien à l'école par le financement des fournitures scolaires, l'entretien régulier du bâtiment mais aussi toute demande de soutien financier pour des projets scolaires. C'est aussi l'accueil de classe à la bibliothèque par Angèle tous les quinze jours.

Nous participons aux conseils d'école aux côtés des enseignantes et des parents d'élèves. Nous en profitons pour rappeler aux parents qu'il est possible de solliciter les parents d'élèves élus pour les sujets concernant l'école. Monsieur le Maire a initié une première rencontre avec les nouveaux parents d'élèves et se tient à leur disposition pour des échanges constructifs tout au long de l'année.

Pour cette année scolaire 2022/2023, **les effectifs sont stables** avec 69 enfants inscrits dont 26 en maternelles, 21 en CP-CE1 et 22 en CE2-CM1-CM2.



La commune a lancé le 29 septembre 2022 un nouveau programme alimentaire : " A Table Corveissiat !" Ce dispositif réunit l'équipe enseignante, la cantinière, les parents d'élèves, le fournisseur de repas, les agriculteurs et producteurs locaux et les élus. Ensemble, une réflexion est menée pour améliorer l'éveil des sens culinaires de nos enfants à la cantine et à la garderie avec des produits de proximité. Elle s'accompagne aussi de visites de fermes, de l'unité de production alimentaire, de projets pédagogiques avec la bibliothèque. Différentes actions viendront de l'envie et de l'investissement de chacun dans ce projet.

Les premières mesures nées du collectif sont :

- › l'anti gaspillage solidaire porté par l'action sociale.
- › l'organisation d'une visite de l'unité de production RPC à Manziat
- › Instauration d'un produit local dans le repas des enfants (découverte de fromages ou de yaourts...)

Ce programme se construit collectivement au fur et à mesure... Alors à suivre ! Justement pour dynamiser ce programme, la commune recherche un stagiaire en agronomie.



Les bénévoles de l'action sociale ont mené cette année en lien avec le programme alimentaire "A table Corveissiat !" une action de lutte contre le gaspillage alimentaire à destination des habitants. Les membres se chargent de récupérer auprès de la cantine scolaire mais aussi auprès de producteurs des denrées alimentaires qui auraient fini par être jetées. Les bénéficiaires nous permettent de valoriser de la nourriture et de donner du sens à cette action.

C'est ainsi qu'est né l'anti gaspillage solidaire !

Nous avons aussi accueilli nos aînés de plus de 70 ans sur la commune pour un repas concocté par Sandrine et Nadia et servi par les membres de l'action sociale. Une soixantaine de personnes ont pu apprécier le cadre verdoyant avec une décoration imaginée et réalisée par les bénévoles sous la direction de Nadine et Martine. Une journée agréable où il fait bon de se retrouver, de discuter, de chanter, de danser ! Chacune et chacun sont repartis avec un galet à son prénom comme souvenir de ce bon moment !

Les membres de l'action sociale poursuivent leur engagement auprès de personnes ayant besoin d'une aide ponctuelle ou avec un suivi. Vous aussi, si vous avez une question administrative, financière, de recrutement, sociale; sollicitez nous !

Elisabeth Hupays (Conflans), Sandra Bouvier (Lavillat), Martine Chauffard (Cuvergnat), Claude Niogret (Arnans) Paulette Maire, Damienne Van Beek, Nadine Michou (Corveissiat) et Jonathan Gindre (Saint Maurice d'Echazeaux).

Monsieur le Maire et Président de l'action sociale tient à remercier l'ensemble de ses membres pour la belle énergie portée à chaque réunion pour faire avancer les réflexions et les projets .



LE CENTRE D'INTERVENTION ET DE SECOURS DE CORVEISSIAT EN 2022

Le centre de secours de Corveissiat est rattaché au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain (SDIS 01), le Lieutenant Christophe CURVAT est le chef de centre et l'Adjudant Balconi Hervé est son adjoint.

Quelques nouvelles du personnel :

Samuel BLASCO, après de nombreuses années d'engagement, a quitté le centre de secours cette année, tout en restant amicaliste. Samuel savait animer avec bonne humeur nos manoeuvres, et aussi agir avec rigueur sur les interventions. Je lui adresse mes sincères remerciements pour son engagement au service des autres et je suis sûr que nous continuerons à partager de bons moments lors des rencontres avec l'amicale. Merci à Emilie son épouse, Lola sa fille et Alexis son fils qui fait perdurer l'engagement de la famille puisqu'il est lui-même sapeur-pompier dans nos effectifs.

Nous sommes ravis d'accueillir Benjamin SEVE, en double engagement avec le CPINI de Cize et qui est Sapeur-Pompier militaire à Paris, bienvenue dans nos rangs !

Du côté de l'organisation de la caserne :

Nous sommes répartis en 4 équipes, chacune étant d'astreinte une semaine par mois, avec un temps d'astreinte en semaine de 20h à 6h et en journée complète le week-end. Chacun assure ses astreintes en fonction de ses contraintes professionnelles.

La semaine, en journée, chacun déclare en temps réel via un logiciel directement connecté auprès du centre de traitement des alertes, sa disponibilité en fonction de ses possibilités. Aussi parfois nous ne sommes pas assez nombreux pour remplir un véhicule et nous sommes alors renforcés par des collègues des casernes avoisinantes. A l'inverse, nous pouvons aussi être déclenchés pour compléter l'effectif de véhicules des casernes proches.



Notre activité opérationnelle :

Au 13 novembre 2022 nous avons assuré 184 interventions, avec toujours une grande majorité de secours à personnes. Notre activité est en légère hausse par rapport à l'an dernier.

Nous sommes allés en renfort cet été sur les feux dans le Jura, et Hervé Bonne est parti plusieurs jours en colonne feux de forêts en Gironde.

Enzo BALCONI et Yoann GAUTHIER sont allés prêter mains fortes à nos collègues dans l'allier, à Vichy, suite à la tempête qui avait endommagé de très nombreuses toitures.

Laurent CAVERON de part sa spécialité de cynophile est appelé dans tout le département notamment pour des recherches de personnes, tout comme Camille CURVAT infirmière sapeur-pompier qui peut intervenir sur un large secteur pour appliquer différents protocoles de soins aux victimes.

Notre secteur d'interventions en premier appel correspond aux communes de Corveissiat – Nivigne et Suran – Cize – Grand Corent et Bolozon. En deuxième appel, nous intervenons essentiellement à Villereversure, Thoirette, Matafelon-Granges et Aromas.

Un point important : la formation

La formation est nécessaire pour assurer les



différentes missions confiées aux sapeurs-pompiers, cette année encore de nombreuses heures ont été consacrées aux stages de secourisme, de lutte contre les incendies de structure et feux de forêts, d'opérations diverses, de conduite des engins spécifiques.

En tant que Chef de centre, je voudrais remercier tous les sapeurs-pompiers qui s'investissent dans ces formations, progressent et partagent leurs acquis avec tous les collègues. J'en profite aussi pour saluer leurs proches, qui acceptent leurs absences que ce soit pour les interventions, les formations, les temps de présence à la caserne.

En effet, nous avons aussi des manoeuvres mensuelles, souvent organisées par équipe, et qui nous permettent de maintenir nos compétences.

Nous remercions aussi les habitants du village qui ont répondu présents lors de nos sollicitations pour simuler des victimes et nous permettre de nous entraîner dans des conditions réelles. Nous avons besoin de vous, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous aider en participant en tant que témoin ou victime à nos manoeuvres et encore en nous mettant à disposition un local que nous pourrions enfumer avec des fumigènes pour faire nos entraînements dans les conditions les plus proches de la réalité.

En 2022, nous avons pu manoeuvrer sur le site de l'Abbaye de Salignac avec nos collègues de Simandre et du Suran et sur l'établissement Notre Maison avec les pompiers d'Aromas et de Thoirette.

Le sport :

Tous les mercredis soir, nous nous retrouvons à la caserne pour pratiquer ensemble une heure de sport, chacun à son rythme, et toujours dans la cohésion et la bonne humeur.

En novembre 2022, Enzo BALCONI, Ewan DURET et Garrice DESBOIS ont représenté notre centre lors du cross départemental à Replonges, bravo à eux pour leur participation.

Lien avec la municipalité

Chaque mois, une rencontre est réalisée entre Monsieur le Maire Jonathan GINDRE, Monsieur le Chef de Centre Christophe CURVAT et son adjoint Hervé BALCONI, afin d'échanger sur l'activité du centre et la sécurité de la commune.

Je remercie sincèrement Monsieur le Maire pour son écoute, sa confiance et la qualité de nos échanges.

Nous sommes aussi présents lors des cérémonies commémoratives, accompagnés parfois des

Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).

Les JSP

Cette année, la section des JSP de la Vallière accueille deux jeunes de la commune : Maxence BESNARD qui poursuit sa quatrième année de formation et qui passera son brevet de jeune sapeur-pompier en octobre 2023. Maxence est déjà très investi avec nous et l'amicale, je le félicite pour toutes ces actions.

Mathieu ANDRE qui démarre en première année, et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Notre centre de secours, accueille, les samedis matins, les JSP en troisième et quatrième année, ils sont encadrés bénévolement par des sapeurs-pompiers du centre de secours.

Sapeur-pompier : pourquoi pas vous ?

Notre village nous offre une belle qualité de vie, toutefois nous sommes à distance des médecins et hôpitaux, c'est pourquoi est important de maintenir un centre de secours actif qui peut dépêcher

Chacun a sa place à la caserne, quel que soit son sexe, quel que soit son métier et quel que soit son âge (entre 16 ans et 55 ans, on peut devenir SPV).

Le calendrier 2023 vous permet de mieux connaître vos pompiers à travers leur profession, et vous pouvez constater que les univers professionnels sont variés.

Pour s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire, il faut être prêt à s'investir dans la formation, et pouvoir se libérer du temps pour assurer les différentes missions.

Si vous vous posez des questions sur un possible engagement, n'hésitez pas à venir rencontrer les membres du centre de secours à la caserne, notamment les samedis lors des casernements, ou de contacter le chef de centre : Lieutenant Christophe CURVAT (06.76.09.33.56).





L'histoire du camp de Cize

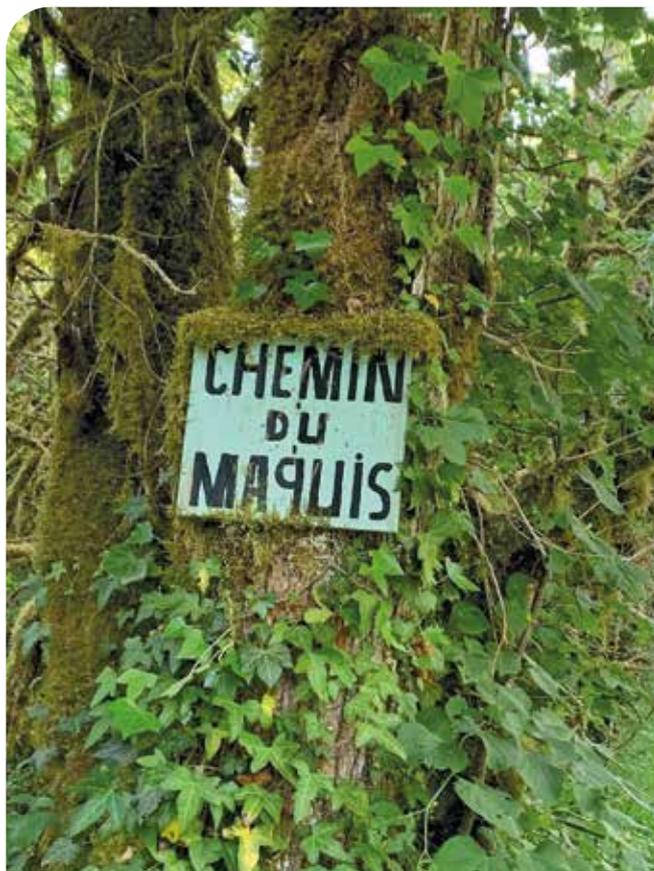
Juillet 1940, Philippe Pétain demande l'armistice aux Allemands. Sous le régime de Vichy, des opposants vont progressivement s'organiser jusqu'à la création du Conseil National de la Résistance.

Dans notre département et notre vallée de l'Ain de nombreux camps de résistants vont apparaître. **En juin 1943, le Camp de Cize voit le jour** et cette année 2023 célébrera ses 80 ans. Le Camp de Cize est en fait édifié au-dessus de Chalour et ses Chefs de camp héroïques marqueront l'histoire. Charles Bletel, l'un des leurs, préférera se donner la mort plutôt qu'être pris par l'ennemi (nom de notre place de la salle de fêtes et du marché)

Aujourd'hui ce camp où il reste quelques vestiges que personne n'a osé toucher par respect, fait partie de notre patrimoine communal. L'équipe municipale veut soutenir l'attrait de chaque site de la commune présentant un intérêt naturel ou historique et le camp de Cize est bien une particularité de notre territoire qu'il nous faut préserver et certainement valoriser.

Depuis 2021 lors de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, c'est ensemble que les maires de Bolozon, Cize et Corveissiat déposent des gerbes sur les stèles "Romans Petit" puis "Jo et Charles".

A l'initiative des trois maires un groupe de travail s'est formé, constitué d'élus et d'habitants des 3 communes sensibilisés par cet objectif (prochainement des membres de la commune de Grand-Corent pourraient rejoindre le collectif). Il est alors important de souligner que la constitution d'un tel groupe intercommunal de travail est sans doute une première qui offre une dynamique originale qui reste ouverte à chaque personne voulant apporter sa contribution aux projets.



Dernièrement, le groupe a validé deux projets distincts. L'un pour le premier semestre 2023 sera l'organisation de l'anniversaire souvenir des **80 ans du Camp de Cize fixé le week-end du 17 et 18 juin 2023** (Appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle). Des partenariats avec le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain, les Associations "Mémoire de l'Ain 1939-1945" et "Cristal 7 du maquis de l'Ain au 6^oBCA" devraient permettre la mise en place d'une reconstitution historique, d'une exposition et d'autres animations qui restent à confirmer au cours de l'année 2023.

L'autre projet sera la valorisation du camp de façon pérenne afin d'inscrire l'histoire du camp avec le grand H qui lui est dû afin de perpétuer le souvenir des résistants. Il a un devoir de mémoire, de transmission, de susciter de réflexions pour que l'engagement de la résistance en réponse à la barbarie nazie soit connu et honoré ; pour que les risques pris par certains habitants pour soutenir la vie des camps ne soient pas oubliés.

Tous les concitoyens de Corveissiat, comme ceux des autres communes engagées dans ces beaux projets sont particulièrement conviés à participer à l'évènement "Anniversaire des 80 ans du Camp de Cize" les 17 et 18 juin 2023. Inscrivez dès maintenant ces dates dans vos agendas.

Envie de rejoindre le groupe de travail ? Envie de s'impliquer dans l'organisation des 80 ans du camp? Contactez Yves Quivet !



Fin de la collecte de la tonte

Certains habitants ont pris l'habitude de déposer leurs tontes à la déchèterie... **Pourtant, la tonte, n'est pas un déchet... C'est même une ressource pour nos jardins !**

Voici quelques intérêts à l'utilisation de la tonte à domicile :

- ➔ Maintien de la matière organique sur les sols (mulching, paillage, compostage)
- ➔ Paillage : moins d'arrosage, davantage de biodiversité
- ➔ Réduction des gaz à effet de serre : le dépôt et le traitement de 1 tonne de tonte produit 41 kg de CO₂ et coûte 80 € (17 € pour l'usager et 63 € pour GBA).
- ➔ Réduction des déchets : l'arrêt de la dépose de la tonte en déchèterie permet de répondre en partie aux obligations du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en réduisant de 21kg/habitant/an du poids des déchets ménagers.



Pour toutes ces raisons et afin de s'adapter au contexte économique, écologique et climatique, Grand Bourg Agglomération a pris la décision d'**arrêter la collecte de la tonte en déchèterie à compter du 1^{er} mars 2023** (avec une tolérance jusqu'au 1^{er} juin).

Des informations sur les alternatives qui existent pour gérer les végétaux à domicile, seront données aux usagers, notamment dans les déchèteries, et via les supports de communication des mairies.

Les branchages continueront à être collectés en déchèterie, puisqu'ils sont utilisés par Organom pour composter les digestats issus d'OVADE, l'usine de méthanisation.

Le tri a évolué en 2022 en attendant le changement du mode de collecte en 2024

Depuis l'année dernière, les consignes de tri se sont simplifiées et permettent de trier davantage ! A côté du verre et du papier, tous les emballages peuvent être triés. Lors du tri, vous pouvez laisser ou non les couvercles des emballages en verre selon votre préférence (même les montures métalliques). En effet, ils seront récupérés lors d'un tri effectué dans l'usine de recyclage. Avant d'être déposés dans les conteneurs dédiés, les emballages doivent être vidés de leur contenu mais leur lavage n'est pas nécessaire, ce qui permet de préserver la ressource en eau. Grand Bourg Agglomération prévoit une évolution du mode de collecte des déchets avec un ramassage en porte à porte des emballages. Seul le verre restera en container. Information plus précise à suivre durant l'année.

Vous avez un espace vert, et vous souhaitez le bichonner ?

Composter vos déchets organiques vous permettra d'obtenir du compost, un excellent amendement qui vous permettra de « nourrir » vos espaces verts : jardins potagers ou ornementaux, haies, pelouse...

Attention, composter nécessite une certaine implication de votre part : équilibrer les apports, mélanger/aérer, surveiller l'humidité,...

Vous pouvez composter en tas ou en bac. Si vous optez pour la 2^{ème} solution, Grand Bourg Agglomération vous propose d'obtenir un composteur, en bois ou en plastique, d'environ 400 L, moyennant une participation financière de 25 €. A retrouver sur leur site Internet !

Opération collecte des encombrants

La commune a pris l'initiative d'organiser une collecte d'encombrants. L'opération a connu un vrai succès. Nous en profitons pour remercier Lionel ainsi que Romain venu donner la main pour porter le matériel ce jour-là. Il faudra prévoir un renouvellement de l'opération.



LE DON DU SANG : C'EST IMPORTANT.

Nous avons organisé une réunion d'information sur le don du sang, le 9 septembre 2022, en collaboration avec l'Union Départementale et l'Établissement Français du Sang.

Malgré la faible participation des trois communes concernées (Corveissiat, Aromas et Thoirette), cette réunion a permis de savoir :

- ▶ Que le temps pour donner son sang est de seulement 1 heure tout compris,
- ▶ Qu'un don permet de sauver 3 vies,
- ▶ Le parcours d'une poche de sang,
- ▶ Les conditions pour donner son sang sont d'avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kg et être en bonne santé.

Un entretien préalable au don avec un médecin permet de savoir si l'on peut donner son sang.

- ▶ Que si votre sang n'a pas pu être prélevé une fois, ce n'est pas forcément définitif.

Cette réunion a aussi permis de rappeler que les collectes sont passées de 4 à 2.

Le résultat de 2022 n'est pas très concluant puisque seulement 25 donneurs à chaque

collecte se sont présentés sur 39 places disponibles.

Si le nombre de donneurs n'est pas suffisant, l'EFS risque de supprimer les collectes à Corveissiat.

A vos agendas, pour 2023, nous avons 2 collectes de prévues :

vendredi 17 mars 2023 de 16h à 19h
vendredi 8 septembre 2023 de 16h à 19h.

**MEME SI VOUS NE POUVEZ PAS DONNER,
VOUS POUVEZ EN PARLER**

L'amicale est à la recherche de donneurs mais aussi de bénévoles.

Le but de l'association est :

- ▶ de faire de la publicité pour les collectes (2 fois par an),
- ▶ préparer et ranger la salle des fêtes pour les collectes (2 fois par an)
- ▶ accueillir les donneurs lors des collectes (2 fois par an)
- ▶ faire des manifestations pour se faire connaître et motiver les potentiels donneurs



L'amicale rassemble les sapeurs-pompiers actifs, bénévoles et retraités, avec comme principal objectif de maintenir un lien social entre tous, mais aussi de partager des moments avec la population comme toutes les autres associations de la commune.

Nous nous rassemblons traditionnellement en Mars pour notre assemblée générale. Cette année encore la composition du bureau de notre amicale a été modifiée :

Florine RAQUIN est toujours Présidente,
Alexandre BESNARD
est le nouveau Vice-Président,
Marlène PERRIN est toujours Trésorière,
Olivier GIRAUD est toujours Secrétaire.
Didier GUILLOT représentant des anciens et
Christophe Curvat chef de centre
sont les membres de droit.

Cette année a encore été riche en diverses activités. Tout d'abord nous avons réalisé la signalisation de la course cycliste qui pour la première fois n'a pas eu lieu pour l'ascension. Nous avons également tenu la buvette à cette occasion.

Le traditionnel 14 juillet des pompiers a encore été une belle réussite, nous avons démarré avec une démonstration de manoeuvre d'un Accident de la Voie Publique dans l'après-midi. Nous avons pu vous offrir de nombreux lots lors de la tombola grâce à la société Lorol Auto. Puis vous êtes venus nombreux pour le repas suivi du feu d'artifice offert par la municipalité. Nous remercions les participants pour leur présence et leur bonne humeur.

Les amicalistes ont pu se retrouver en septembre, avec leurs conjoints et enfants, pour une journée

de cohésion et vivre ensemble, avec une activité tir à l'arc. Nous remercions l'espérance revermontoise pour le matériel fourni et les conseils d'experts. Un bon moment de convivialité apprécié par tous les participants.

Une nouvelle manifestation s'est ajoutée à notre beau programme cette année en Octobre. Il s'agit de la soirée dansante tartiflette, qu'organisait traditionnellement RM Rallye Sport. Vous avez été nombreux à venir danser sur la piste avec Dj PAYPAY et nous vous en remercions chaleureusement.

Nous avons encore réalisé une action en faveur du téléthon, sur le marché, début décembre, avec une vente de bougies de Noël, de vin chaud et de crêpes. Tous les bénéfices ont été reversés à L'AFM Téléthon. MERCI à tous ceux qui sont venus faire un don. Le lendemain, nous nous sommes retrouvés pour notre traditionnelle Sainte Barbe. Un verre de l'amitié a été partagé avec les Curtivessiens et autres voisins. Nous avons poursuivi avec le banquet concocté par le restaurant Aux saveurs de Montdidier. Les enfants des amicalistes se sont vus remettre des cadeaux par le Père Noël.

Ce sont des moments appréciés de tous qui rassemblent et unissent. Nous avons pu vous rencontrer à nouveau pour notre traditionnelle tournée des calendriers, votre accueil chaleureux et votre générosité nous ont fait plaisir, merci à tous.

Nous vous souhaitons une bonne année à vous et vos proches. Connectez-vous, vous pouvez suivre nos activités grâce à notre page Facebook "Amicale des sapeurs pompiers de Corveissiat"



Après 2 ans d'ambiance Covid, l'association des randonneurs s'est remise en marche au propre comme au figuré.

Les amoureux de la marche sont repartis sur les chemins du Revermont et d'ailleurs. Chaque mardi après-midi, une rando est programmée. Pour ceux et celles qui sont intéressés, rendez-vous sur le parking, face à la mairie de Simandre sur Suran à 13h30.

Pour les randos à la journée, cette année 2022/2023, les membres du bureau ont fait le choix de les organiser certains vendredis et de laisser, pour le dimanche, le choix aux adhérents de rejoindre des rassemblements organisés par un club ou association. Le bureau donnera toutes les informations sur ces sorties extérieures dès qu'il en aura connaissance.

Le 19 février, de nombreux adhérents ont rejoint les bénévoles de l'équipe du Trail 01 pour le bon déroulement du trail des maquisards qui faisait une halte à Corveissiat.

En mars, la vente de saucissons et andouillettes a bien fonctionné. Le bureau remercie toutes les personnes qui ont fait bon accueil à cette opération. La recette permet à l'association de financer son fonctionnement, de payer les frais engagés pour l'élagage des chemins ainsi que du matériel de balisage. Elle sera reconduite fin mars 2023.

Le 5 novembre, une trentaine de personnes ont apprécié la marche de nuit à Romanèche. Comme l'an dernier, elle s'est clôturée par une collation très conviviale.

Des membres du bureau et des bénévoles

entretiennent les chemins de Corveissiat et des villages alentours au bénéfice de tous les promeneurs. Grâce à la persévérance de notre ancienne présidente Sylviane Cornu, la Communauté d'Agglomération de Bourg, en lien avec les services concernés du Département doit financer de nouveaux poteaux et balises à condition que l'association assure certaines prestations d'entretien.

Le séjour annuel d'une durée d'une semaine s'est déroulé fin août à Rémuzat en Drôme provençale. Malgré la chaleur, les randonneurs ont été satisfaits du lieu, de l'accueil et d'une restauration riche en qualité et quantité. Le prochain séjour, du 26 août au 2 septembre 2023 aura lieu à Valloire en Savoie dans le centre « La Pulka ». Une nouveauté, cette année, 3 accompagnateurs sont réservés afin de permettre aux randonneurs de profiter de parcours correspondant à leur niveau.

Le bureau est à votre disposition pour tous renseignements.

Président Jean François JAGU :
jagujeanfrancois@gmail.com

Vice-Présidents : Gérard GIROUD
gerard.giroud@wibox.fr . Tel : 0667913666

Jean Marc BOUCHARD
Secrétaire : Yvette MARTIN
y.m.martin@orange.fr

secrétaire adjointe : Michelle COURVOISIER

Trésorière : Hélène GUILLOT,

Trésorier adjoint : Gilles MESSBAUER

Autres membres : Jean ROLLET



2022 : émotions et lumières !

L'événement marquant de cette année 2022 pour la commune, et particulièrement pour notre association, aura été l'inauguration de l'église de Saint Maurice d'Echazeaux restaurée !

Journée riche en émotions que ce 28 mai 2022, pour tous les bénévoles qui n'ont pas compté leurs heures et énergie.

D'aucuns auront mis en avant la vivacité, l'engagement et les idées déployés par les bénévoles pour parvenir à restaurer la totalité de l'édifice en moins de 7 ans : à la création de l'association, le 6 février 2015, nous projetions notre action sur 15 années... Un projet transformé en défi relevé par les bénévoles fidèles pour cette course contre la montre : l'architecte donnait 5 ans avant l'effondrement du toit du chœur !

A vous tous, un grand MERCI pour chaque rencontre, chaque parole d'encouragement, chaque soutien et présence à nos manifestations: sans vous tout cela n'aurait pas été possible !

Est-ce là l'aboutissement de notre projet qui signerait la fin de notre association ?

Notre président a évoqué cette question lors de l'Assemblée générale du 22 janvier 2022 : nous devons rester au chevet de l'église, car si elle est désormais sauvée, le mur nord du cimetière montre de grands signes de faiblesse...

Un autre moment fort de 2022, qui a succédé au concert de musique irlandaise et bretonne du 11 septembre, a été la prestation de Natasha St Pier à l'église de Villereversure, les 15 et 16 octobre derniers. Avec sa dernière production, «Jeanne», Natasha St Pier a convié son public dans l'histoire tumultueuse de « la Pucelle d'Orléans », au travers d'un cheminement émotionnel exalté par une mise en lumière très soignée.

Nous allons donc poursuivre nos actions, aller à votre rencontre et continuer à animer le site, proposer des événements culturels, et qui sait, peut-être d'autres surprises viendront embellir l'église... !!

Nous vous adressons nos meilleurs souhaits de belles fêtes de fin d'année conviviales et familiales et vous adressons nos sincères vœux de doux bonheurs et de santé pour 2023.



Année 2022

La première rencontre festive organisée par l'AALL cette année a eu lieu le samedi 9 avril à la salle des fêtes. Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir Hélène Grange et Patrick Luirard pour un spectacle à la fois musical et théâtral, « Aux petits oignons ». Régal de chansons gastronomiques tirées des répertoires de Brassens, Léo Ferré, les frères Jacques, Michèle Bernard... entre autres.

Ce spectacle, plusieurs fois reporté pour cause de Covid, fut chaleureusement accueilli, accompagné en toute simplicité d'une galette et d'un verre de Poncieux.

Notre assemblée générale a eu lieu le 25 juin sous le lavoir en présence de plusieurs nouveaux habitants du hameau.

Les festivités de l'été étaient alors annoncées :

- Nouvelle édition de « Fables à la fontaine » le samedi 23 juillet avec en ouverture cette année, la réalisation collective et spontanée d'une grande fresque installée sur le mur du préau.
- La fête de Lavillat, samedi 30 juillet fut plus ensoleillée que celle de 2021, toujours chaleureuse et gourmande.
- Samedi 6 août, le spectacle offert aux familles de

la commune accueillait Gilles Pauget, chanteur guitariste, pour une prestation en deux temps : d'abord des chansons pour les enfants, l'après-midi après une nouvelle séance de peinture très appréciée puis retrouvailles autour de la buvette, et ce fut le tour des adultes venus nombreux, d'apprécier un répertoire chanson française auquel le public a pu s'associer avec plaisir.

Le vide maison, dimanche 2 octobre, initié par le Curtifestif a été pour plusieurs habitants du hameau l'occasion de se retrouver sous le préau pour vendre « comme à la foire ».

Halloween n'est pas à proprement parlé une animation de notre association, mais les jeunes du hameau, imitant leurs aînés, nous ont invités près de la fontaine à voir un spectacle qu'ils avaient préparé et à déguster gaufres et boissons. Merci à eux !

Vendredi 25 novembre répondant à l'appel de l'équipe municipale, les amis du lavoir tiennent la buvette du marché.

Et enfin pour bien finir l'année chaleureusement et en toute amitié, le traditionnel vin chaud est offert aux membres des associations de la commune, le samedi 17 décembre.



Une année de mise en sommeil...

En effet, suite à la démission de la présidente et de la trésorière lors de la dernière assemblée générale du 12 mars 2022, les membres ont décidé de mettre en sommeil La Montagnarde créé en 1957, en espérant que d'autres personnes s'engagent pour lui donner une nouvelle vitalité. Cette année il n'y a donc pas eu les activités habituelles (journée galette / pizza, saucissons cuit au vin) mais les bénévoles ont eu à cœur de faire le ménage des églises. Une réparation de vitraux prévue depuis 2020 dans les églises d'Arnans et de Corveissiat doit être menée à son terme en collaboration avec

la Mairie, les dégâts ont été fortement aggravés par les derniers orages (notre photo) c'est pour ces raisons, le recrutement de nouvelles personnes et la poursuite des travaux engagés, que l'association n'a pas été dissoute.

N'hésitez pas à contacter, si vous souhaitez vous engager, Agnès Rondy au 06 77 91 97 21 ou Anne-Marie Rolland au 06 07 81 35 03 Toute l'équipe vous souhaite une année d'espérance dans un monde moins bouleversé et moins bouleversant.

La Société de Chasse



Cette année, la société de chasse est heureuse de mettre l'accent sur la jeunesse Armand, Duncan, Jeremy et Liam (2^e saison) sont venus grossir nos rangs. Nous leur souhaitons, de magnifiques journées de chasse.

La Société souhaite aussi faire part de ses plus sincères remerciements à tous les propriétaires (petits ou grands) qui permettent notre pratiquetout au long de la saison.

Bonne Saint Hubert et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.



C'est quoi le Sou des Ecoles ?

Le Sou des Écoles, c'est une association de loi 1901 composée de parents bénévoles et d'enseignants, ayant pour objectif d'organiser des événements pendant l'année scolaire, et dont les bénéfices permettent de financer des projets liés à l'école.

Le Sou des écoles finance en grande partie : les activités, les sorties scolaires, les transports des enfants, les dictionnaires et calculatrices pour les CM2, l'achat de matériel ...

Le bureau de notre association est composé par :

- des membres actifs : Mme Croisy Jessica, Mme Blanc Charlene, Mme Vuillermoz Sandra, Mme Viviet Emilie, Mme Guillermin Julie
- une secrétaire : Mme Besnard Aurélie
- un trésorier : Mr Beloudhine Riadh
- une présidente : Mme Vitry Hélène

Les bénéfices de l'année précédente nous ont permis de financer : la sortie de fin d'année pour les élèves des 3 classes à Montrevel ; la réalisation de pochoirs dans la cour de l'école ; l'achat de jeux pour la cour ; l'achat d'une tablette pour les maternelles ; l'intervention d'une danseuse pour un spectacle de danse parents/enfants.

Nos événements pour cette année 2022/2023

- **Novembre 2022** : sortie au Parc Walibi pour Halloween
- **Décembre 2022** : vente de chocolats
- **Janvier 2023** : stand avec vente de vin chaud et chocolat chaud
- **Février 2023** : vente de galettes
- **Avril 2023** : participation à la fête de la St Georges du village avec l'organisation d'une course de caisses à savon
- **Juin 2023** : fête des écoliers
- **Juillet 2023** : remise des dictionnaires et calculatrices pour les élèves de CM2 qui entrent en 6ème

Pour nous joindre, rien de plus simple :

- e-mail : soudesecolesdecorveissiat@gmail.com
- téléphone : 07 87 24 77 85
- courrier : boîte aux lettres disponible devant la mairie
- soit par messenger et notre page facebook

Le Sou des Écoles compte sur la mobilisation de tous et toutes pour faire de ces événements une réussite !!



Le Curti'festif : le rythme de croisière est pris !

Lors de notre assemblée générale, constat est fait par tous que l'association s'installe tranquillement dans le paysage associatif.

Depuis mi 2021, nous avons « *embringués* » plusieurs nouveaux bénévoles dans l'aventure et, au fil des saisons, nous avons su trouver un rythme régulier sur des manifestations qui plaisent aux habitants de notre commune.

Ainsi se succèdent chaque année, la fête de la musique (les quelques gouttes ne vous ont pas fait peur !!), le tournoi de pétanque (il faut vraiment qu'on pense à la crème solaire ...), le pique nique de rentrée (en plein festival des Colporteurs, c'était waouh !!) le vide-maison et l'Épouvantail Tour (cette année, petite nouveauté, c'est vous qui avez voté pour désigner les gagnants !) entre autres, mais aussi le cinéma rural toutes les 3 semaines, le dimanche à 17h en salle de motricité de l'école.

(Vous pouvez d'ailleurs noter les trois

premiers films de l'année : Couleurs de l'incendie, Le Chat Potté 2 et Chœur de Rockers.)

L'année 2023 sera riche de ces traditionnels rendez-vous mais verra également un retour de la fête de la St Georges, sous la forme de plusieurs événements en partenariat avec d'autres associations du village !

Petits et grands seront ravis de se retrouver pour s'amuser, danser, manger et bien d'autres choses encore... !

A cette occasion, nous renouvelons notre appel à bénévolat afin de soutenir avec nous le lien social que nous essayons de maintenir grâce à nos activités.

Alors, même si vous n'avez que quelques heures dans l'année à offrir, venez rencontrer la fine équipe du comité des fêtes ; « *Plus on est de fous, plus on rit* » et plus on est nombreux, plus les manifestations sont aisées à organiser !



Et oui, 20 ans, 20 ans déjà !

Vous le public, pendant ces 20 ans, vous nous avez accompagné et c'est avec joie que chaque premier week-end d'Avril, nous nous retrouvions pour un nouveau spectacle. Cette année, nous vous avons emmenés en Camping ! Ces spectacles nous ont

demandés beaucoup d'énergie et c'est d'un commun accord que nous avons décidé de les arrêter.

Nous tenons à remercier les différentes municipalités pour le prêt de la salle des fêtes et du local pour nos répétitions.

Nous remercions tous les intervenants :

- Nadège, Patrick pour les décors
- Fred, notre coach vocal

- Vincent, caméraman
- Eric, pour les bandes sons
- Michel, pour la sono

- **Et les bénévoles, trop nombreux pour les citer tous !**
Remerciement particulier à Vous, Public, d'avoir été présent pendant ces 20 années
Mais, comme chaque année, nous serons présents pour les différentes commémorations de la commune

Le troupeau de motards

La saison 2022 s'est globalement bien passée, toujours nos petites sorties avec le repas tiré des sacoches qui fonctionnent super bien, nous avons plus de temps à visiter la région, un peu chaud cette année.

Un grand weekend de 4 jours en Auvergne, avec le beau temps, c'est vraiment une région à découvrir en moto.

Nous avons eu cette année une exceptionnelle expo moto et la farfouille a été au-delà de nos espérances.

Sans oublier nos petites réunions tous les premiers vendredi de chaque mois, réunion plutôt festive et toujours dans une bonne ambiance, ainsi qu'une soirée paëlla orchestrée par notre ami "Pascual" !

On espère 2023 aussi bien que cette année, et tout le club se joint à moi pour souhaiter à l'ensemble des Curtivessiens une très bonne et heureuse année 2023



Michel Verne



Baby Judo



Pré-Poussins



Poussins & Benjamins



Gym douce



Renforcement musculaire

Le Judo Club du Haut Revermont est une association sportive créée le 16 juin 2014.

Notre professeur dispense ses cours à Corveissiat ainsi qu'à Thoirette avec passion et patience. Il partage avec ses adhérents une réelle complicité et les motive tout en les initiant aux techniques requises en accord avec le Code Moral du judo : Sincérité, Amitié, Respect, Contrôle de soi, Modestie, Politesse et Honneur. Les membres du bureau y sont attachés et oeuvrent chaque saison pour la pérennisation du club et l'épanouissement de ses adhérents.

Le judo est un sport qui permet aux enfants d'apprendre de vraies valeurs, applicables sur les tatamis mais aussi en dehors, dans le quotidien et à chaque rapport avec l'autre. Cette année, la gym douce est ajoutée aux cours dispensés par notre professeur. Adaptée à chacun participant selon sa morphologie ou ses éventuels problèmes de santé, cette activité est très complète, car elle permet un bien-être, un galbe de silhouette et un gain de souplesse.

La cotisation annuelle pour les cours de judo de cette année, pour les enfants nés en 2017/2018/2019 est de 120 € dont 21 € sont reversés à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) pour la licence et l'assurance. La cotisation annuelle pour les cours de judo pour les enfants nés avant 2017 et pour les cours de gym douce est de 140 € dont 41 € sont reversés à la FFJDA pour la licence et l'assurance. Pour le renforcement musculaire, la cotisation annuelle est de 100€ sans licence mais avec assurance.

Le tarif est dégressif pour les membres d'une même famille et les règlements peuvent être échelonnés pour permettre à tous de profiter de ce sport.

Nos manifestations :

- Une vente de Mont d'or/Saucissons à cuire s'organise tous les mois de novembre ; vente d'huîtres

en décembre ; challenge Pierre Ghetto et d'autres manifestations. Surveillez bien vos boîtes aux lettres et notre page facebook.

- L'année se clôture par la traditionnelle cérémonie de remise des ceintures qui récompense chaque judoka par un grade supérieur lorsque ses performances le permettent.

Un repas est servi à midi c'est alors l'occasion d'échanger et de passer un moment ensemble, dans la convivialité et la bonne humeur générale. Ouverte à toutes et à tous.

Cette année, cette cérémonie est programmée dimanche 25 juin 2023.

Vous pouvez nous joindre par mail : judoclubhr01@gmail.com ou par téléphone : 07 87 24 77 85 (Vitry Hélène, présidente) ou nous retrouver sur notre page facebook.



Le Club Inter Âge de l'Amitié de Corveissiat est ouvert tous les jeudis de 14 à 18 h. Différentes activités vous sont proposées. Nous avons prévu pour l'année en cours une sortie par mois. L'activité aquagym piscine tous les vendredis à Bourg fonctionne bien (12 participants) et le transport se fait en covoiturage. Des repas conviviaux (trois ou quatre) sont prévus au club ou au restaurant. Nous accueillons toute personne de la commune voulant participer à nos diverses activités .

RM Rallye Sport



L'association RM Rallye Sport permet d'effectuer des Rallyes automobiles, sur une Clio 2 RS. Cette année nous avons effectué notre vente de galettes cuites au feu de bois, nous vous remercions d'avoir répondu présent ! La traditionnelle soirée tartiflette a été organisée par l'amicale des sapeurs pompiers de Corveissiat. D'habitude Florine était copilote et Marine pilote, mais les rôles ont été inversés pour le Rallye des Vignes de Régnié en mars, Florine a fait son premier rallye au volant ! Ensuite nous avons

repris les places habituelles pour le Rallye de Saint Marcellin en juillet et le Rallye du Suran fin septembre. Cette saison clôture de belles années à vivre cette passion, notamment entre soeurs. Nous avons décidé d'arrêter les rallyes, Florine continuera sûrement à copiloter occasionnellement. Nous tenons à vous dire un immense merci pour votre soutien tout au long de ces années, sans vous rien n'aurait été possible ! Belles fêtes de fin d'année à vous et tous nos vœux pour l'année 2023.



Le CTC a compté 25 licenciés dont 11 enfants et 14 adultes lors de cette saison commencée en avril 2022.

Nous avons pu proposer des séances d'initiation aux 9 enfants inscrits grâce à notre vice-présidente Coralie Biron qui a su les encadrer très efficacement. Le beau temps de ce printemps nous a permis de réaliser 8 séances entre début mai et début juillet le samedi matin entre 10h30 et 11h30. 2 séances complémentaires ont pu être organisées en septembre.

Le club espère bien reprendre ces séances d'initiation fort appréciées des enfants et ados en 2023, il faudra cependant trouver des bénévoles pour les encadrer si le nombre d'enfants intéressés augmente.

L'assemblée générale du CTC aura lieu le **samedi 18 mars 2023** à 11 heures au local du tennis. A cette occasion, vous pourrez prendre une licence et vous renseigner sur les cours proposés aux enfants. Des permanences seront organisées le samedi matin entre 10h30 et 11h30 aux horaires des cours à partir du samedi 29 avril.

Pour tout renseignement complémentaire, n' hésitez pas à contacter un des membres du bureau.

Stéphane DURET, président (06.80.27.25.13)
Delphine CURVAT, trésorière (04.74.50.70.85)
Coralie BIRON, vice-présidente (06.74.83.91.98)
Sylvie ROBEZ, secrétaire (06.84.43.67.83)

L'ensemble du bureau vous souhaite une très bonne année 2023 et espère voir le retour de nombreux joueurs et joueuses sur les courts dont nous avons la chance de disposer.

Contacts utiles



Communauté d'Agglomération Grand Bourg

04 74 24 75 15

Pôle Territorial Val Revermont

12 place du Champ de Foire - 01370 Val-Revermont - 04 74 42 38 40

Régie de l'eau

3 rue Joseph Mandrillon - 01000 Bourg en Bresse 04 74 24 49 49

Signalez un objet sur la route - 04 74 32 80 40

Conciliateurs

Monsieur Christian FOURS - conciliateurjustice01@gmail.com

Permanences hebdomadaires à la Maison de justice de Bourg-en-Bresse

34 cours de Verdun - 01000 Bourg-en-Bresse - 04 74 14 01 40

Madame Patricia PECHTIMALDJIAN - conciliatrice01@gmail.com

Permanences deux lundis par mois à la Maison de justice de Bourg-en-Bresse

34 cours de Verdun - 01000 Bourg-en-Bresse - 04 74 14 01 40

Médiateurs

Maître CHEVALIER-PIROUX Solène - contact@chevalierpiroux.fr

Avocat au barreau de Bourg-en-Bresse

Domaine d'intervention sociale

4 rue Crève coeur - 01000 BOURG EN BRESSE

04 74 23 37 11 - 06 77 16 16 27

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Ain (CIDFF Ain)

100, place Louis Blériot - 01000 BOURG EN BRESSE - 04 74 22 39 64 - cidff01@cidff01.fr

ADSEA – CARIC et MEDIATION FAMILIALE - caric.secretariat@sauvegarde01.fr

28 bis rue de Montholon - 01000 BOURG EN BRESSE 04 74 32 11 60

Action sociale départementale :

Un numéro unique le 30 01 (appel gratuit) pour vous orienter dans vos démarches

Action sociale communale : actionsociale@corveissiat.fr

Correspondant de Presse : Christian MORANDAT - Le Progrès - 06 85 93 91 92

Bon à savoir



Réforme de la Taxe d'Aménagement

A compter du 1^{er} septembre 2022, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) est chargée de la liquidation de la taxe d'aménagement et de la composante logement de la redevance d'archéologie préventive de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées à compter de cette date.

Sauf cas particuliers, le pétitionnaire effectuera la déclaration de la taxe d'aménagement directement auprès des services fiscaux dans les mêmes conditions que les déclarations des changements fonciers prévues par l'article 1406 du Code Général des Impôts, c'est à dire dans les 90 jours à compter de la réalisation définitive des travaux, sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Gérer Mes Biens Immobiliers ».

Attention : les modalités de dépôt des Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux prévues par le code de l'urbanisme (DAACT) ne sont pas modifiées et restent déposées auprès des mairies..



La Mairie

Le secrétariat de Mairie :
Agnès BOUCHARD vous accueille du lundi au jeudi de
8h30 à 11h45 et le mardi de 16h30 à 18h30
04 74 50 70 54 – mairie@corveissiat.fr

Les élus

sont à votre écoute sans rendez-vous :

Lundi de 9h à 12h
Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 14h à 16h
et le samedi de 10h à 12h
sur rendez-vous uniquement

L'agence postale communale

Nathalie POINT est à votre service tous les matins, du
mardi au samedi, de 9 h à 11 h 45. 04 74 50 70 21

La bibliothèque

Angèle LE BON et ses bénévoles vous accueillent le
mardi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 11h30
bibliotheque@corveissiat.fr

Gestion des déchets

Le ramassage des ordures ménagères intervient tous
les mardis matin. Merci de sortir vos conteneurs dès le
lundi à partir de 19h et de les rentrer après le passage
des agents.

La déchèterie se situe sur la commune de Simandre
sur Suran aux dates suivantes

	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Lundi	14h - 17h	14h - 17h
Mercredi	14h - 17h	14h - 17h
Vendredi	/	14h - 17h
Samedi	9h-12h 14h- 17h	9h-12h 14h-18h

Commande de fuel

La Mairie commande du fuel deux fois par an. Profitez
d'un groupement pour vos propres besoins. Contactez
le secrétariat de Mairie.

